

Timbres de Pâques Ontario

Conseils à l'intention des étudiants pour une transition aux études postsecondaires

Les collèges et les universités s'attendent des étudiants qu'ils soient des adultes autonomes et qu'ils :

- effectuent leurs sélections de cours;
- assistent aux cours;
- respectent les échéances pour l'achèvement des travaux et des examens.

En outre, les étudiants collégiaux et universitaires peuvent :

- vivre loin de la maison dans une nouvelle ville ou collectivité;
- partager une chambre ou un logement;
- payer des factures et signer des conventions de location ou des marchés de services publics;
- s'organiser avec les repas, la lessive et le nettoyage.

Les étudiants ayant une déficience ont des défis supplémentaires à relever étant donné qu'ils peuvent devoir :

- prévoir des mesures nécessaires d'adaptation à une déficience;
- prévoir un transport adapté;
- diriger une équipe de préposés aux soins personnels;
- être responsables de leurs soins de santé et de leurs médicaments.

La liste de conseils suivante aidera les étudiants à se préparer à effectuer la transition aux études collégiales ou universitaires.

Conseil n° 1



Connaissez-vous vous-même :

- Déterminez vos rêves d'avenir.
- Sachez vos forces et vos besoins, y compris ceux touchant votre déficience.
- Maîtrisez les formules de soutien et les mesures d'adaptation dont vous avez besoin pour réussir.
- Comprenez votre diagnostic et sa signification.
- Assurez-vous que les rapports et les évaluations soient à jour.
- Découvrez comment obtenir de nouvelles évaluations, le cas échéant.

Conseil n° 2



Renseignez-vous sur le système postsecondaire :

- Découvrez les modalités d'inscription aux études postsecondaires, collégiales ou universitaires auprès du Service d'orientation.
- Découvrez les cours et les notes d'études secondaires dont vous aurez besoin pour accéder au programme collégial ou universitaire.
- Visitez les collèges et les universités qui vous intéressent.
- Renseignez-vous sur les services aux personnes ayant une déficience offerts par chaque collège ou université.
- Dressez une liste de questions à poser lorsque vous visiterez un établissement postsecondaire.

Conseil n° 3



Documentez les programmes d'aide financière :

- Découvrez les subventions et les prêts pour étudiants.
- Renseignez-vous sur les bourses et les critères d'admissibilité, y compris les bourses pour personnes ayant une déficience, notamment :
 - la page Web des [bourses de Timbres de Pâques Ontario](#) (en anglais seulement);
 - le site Web sur les [bourses à l'intention des étudiants](#) : (en anglais seulement);
 - le site Web de [Scholarships Canada](#) (en anglais seulement).

Conseil n° 4



Utilisez le Plan d'enseignement individualisé (PEI) pour la planification des transitions :

- Pour les étudiants ayant un plan d'enseignement individualisé, la planification des transitions est comprise dans chaque révision du PEI.
- Parlez de vos projets d'études postsecondaires lors de chaque révision du PEI.
- Incluez une recherche sur les programmes collégiaux et universitaires et les services aux personnes ayant une déficience.
- Recherchez les occasions de faire l'expérience de diverses carrières qui vous intéressent grâce aux programmes « coop » (alternance travail-études) ou de bénévolat.
- Déterminez les étapes que vous et les autres parties prenantes de votre développement devez adopter pour effectuer la transition au collège ou à l'université.
- Incluez des visites auprès des programmes prospectifs.

Conseil n° 5



Effectuez un suivi des appels téléphoniques et des réunions :

- Prenez des notes des discussions clés issues des appels téléphoniques et des réunions.
- Consignez les noms et les postes des personnes visées.
- Demandez des exemplaires des procès-verbaux de réunions et autres documents.
- Avant la fin de l'appel ou de la réunion, confirmez à nouveau les prochaines étapes, les suites à donner et les prochaines dates de réunion.
- Achevez toutes les tâches désignées qui sont de votre ressort en matière de suivi (prendre des rendez-vous, fournir des renseignements, etc.).

Conseil n° 6



Trouvez de l'aide au sein de la collectivité :

- Recherchez des renseignements à propos des formules d'aide aux personnes ayant une déficience et de vos droits.
- Assistez aux ateliers des salons des carrières ou aux réunions qui fourniront des renseignements ou des formes de soutien.
- Communiquez avec les organismes communautaires, les groupes étudiantins ou les organisations qui offrent du soutien aux étudiants.
- Établissez des liens avec les autres étudiants qui fréquentent votre collège ou université ou qui en sont diplômés.

Ressources utile en ligne :

- Le site Web de [Easter Seals Kids at School](#) (en anglais seulement)
 - Supporting Success/Supporting Student Transitions
- Le site Web de [l'Hôpital de réadaptation pédiatrique Holland Bloorview](#) (en anglais seulement)
- Le site Web de la [National Educational Association of Disabled Students](#) (NEADS) (en anglais seulement)
- Le [ministère de l'Éducation de l'Ontario](#)
 - Guide sur la planification de la transition, 2002
 - Plan d'enseignement individualisé (PEI) – Guide, 2004